

Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social (DE AES)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GRETA POITOU-CHARENTES -
SIÈGE ADMINISTRATIF
BARNET CATHERINE
06.31.08.78.48
catherine.barnet@ac-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Dispenses - Allègements : sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature les titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté du 30/08/2021 et peuvent bénéficier d'allègements de formation ou de dispenses et de certification à certains blocs de compétences. Sont admis de droit les lauréats de l'Institut de l'engagement, les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, les candidats en validation partielle suite à une VAE. Sont admis de droit les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DEAES, DEAMP, DEAVS. Pour les autres candidats, l'admission est subordonnée au dépôt d'un dossier de candidature qui sera présenté en commission d'admission. Les candidats retenus devront se présenter à l'épreuve orale d'admission.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif est de permettre aux stagiaires d'obtenir le diplôme d'État Accompagnant éducatif et social. Le Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social atteste des compétences nécessaires pour accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation : La formation théorique et pratique se décompose en cinq blocs de compétences. DF1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 heures d'enseignements et 168 heures de formation pratique) DF2 – Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures d'enseignement et 168 heures de formation pratique) DF3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 heures d'enseignement et 168 heures de formation pratique) DF4 – positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures d'enseignement et 168 heures de formation pratique) DF5 – travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 heures d'enseignement et 168 heures de formation pratique) AFGSU : attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2 (21 heures)

Durées de la formation *81h en cours du jour *120h en entreprise
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00372407	du 13/11/2023 au 03/10/2024	(16)	GRETA POITOU-CHARENTES - SIÈGE ADMINISTRATIF		MON COMPTE FORMATION	FPC

00372618

du 13/11/2023 au
03/10/2024

(16)

GRETA POITOU-
CHARENTES - SIÈGE
ADMINISTRATIF

Non
éligible



00498999

du 06/01/2025 au
31/07/2025

(16)

GRETA POITOU-
CHARENTES - SIÈGE
ADMINISTRATIF

MON
COMPTE
FORMATION

